Environnement professionnel

TEM2003-NTEA_IE

Domaine : **Sciences de l'ingénieur et technologie** Grade académique : **Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électromécanique - Arlon**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**60 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département technique d'Arlon	Benoît Dujardin	Sophie PALANGA	Pierre-Yves LAMBERTY Caroline LIBERATORE Sophie PALANGA Sarah SCHUL

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Sciences industrielles	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE contribue à l'atteinte des acquis d'apprentissage terminaux suivants :

- Travailler en autonomie et en équipe dans le respect de la culture d'entreprise.
- Prendre en compte les missions, visions stratégiques et enjeux de son cadre professionnel.
- Traduire des stratégies en actions concrètes en s'ajustant à la vision de l'entreprise.
- Participer au développement de la culture de l'entreprise.
- Maitriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics.
- S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement.
- Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix.
- Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Droit social

Exploiter les savoirs repris dans la section "contenu"

Séminaires

Exploiter les notions abordées dans le cadre des différents séminaires

Formuler un avis critique sur les informations reçues lors des séminaires.

Prévention et protection au travail

Après avoir étudié les textes légaux et réglementaires relatifs au bien-être au travail, l'étudiant sera capable, notamment à travers des analyses et des applications à des situations concrètes, dans le cadre des missions du conseiller en prévention de niveau III:

1. Identifier et appliquer les techniques d'analyse des risques
2. Décrire la coordination des activités de prévention:
   - o Au Sein du Service Interne
   - o Entre le Service Interne et Externe
   - o Avec les employeurs et travailleurs des entreprises extérieures
3. Expliquer les mesures d'hygiène sur les lieux de travail
4. Organiser les premiers secours et les soins d'urgence, ainsi que les mesures en cas de danger immédiat
5. Comprendre les missions des Conseillers en Prévention conformément au code du bien-être au travail
6. Appliquer la rédaction de rapports pertinents
7. Collecter des informations relatives au bien-être au travail et justifier les choix
8. Formuler des Propositions pour promouvoir le bien-être au travail

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Comprendre le cadre légal et réglementaire régissant les relations de travail et la prévention des risques professionnels.

Développer une culture de prévention permettant de contribuer à un environnement de travail sûr et conforme à la réglementation.

Favoriser l'ouverture aux enjeux technologiques, économiques, environnementaux et sociétaux du métier d'ingénieur.

CONTENU

Droit social

Introduction générale. Modes d'exercice d'une activité professionnelle.
Première partie : droit du travail
Relations individuelles de travail :
La formation du contrat de travail (conditions de validité, typologie des contrats de travail, contrats particuliers)
L'exécution du contrat de travail (durée de travail, obligations des parties, suspension du contrat de travail)
La fin du contrat de travail (licenciement, démission, motif grave, résiliation de commun accord)
Relations collectives de travail

Deuxième partie : droit de la sécurité sociale
brève historique et mise en perspective
régimes des salariés, des indépendants et des agents sous statut
les différentes branches (chômage, maladie, invalidité, pension, ...) et les prestations

Séminaires

Le cours de Séminaire vise à confronter les étudiants au **monde professionnel et aux réalités du métier d'ingénieur**.

Il peut comprendre des **séminaires et interventions de professionnels, un Job Day, des visites d'entreprises ou de sites professionnels** ainsi que des travaux portant sur des **problématiques concrètes en lien avec le monde professionnel**

Les thématiques et activités peuvent varier d'une année à l'autre.

Certaines activités et visites peuvent être à présence obligatoire.

Prévention et protection au travail

1. Statistiques en Matière d'Accidents du Travail et de Maladies Professionnelles
2. Rôles et Responsabilités du Conseiller en Prévention
3. Instruments Juridiques pour le Bien-être au Travail
4. Directives Européennes en Matière de Sécurité au Travail
5. Historique de la Réglementation Belge et le Règlement Général pour la Protection au Travail (RGPT)
6. Loi du 4 Août 1996 sur le Bien-être au Travail:
   - Champ d'Application
   - Principes Généraux
   - Travail sur un Même Lieu de Travail
   - Travaux d'Entreprises Extérieures
7. Code du Bien-être au Travail:
   - Mesures pour les Accidents Graves
   - Service Interne de Prévention et Protection au Travail
   - Équipements de Travail
   - Exercices d'Utilisation du Code
8. Sécurité sur les Chantiers Temporaires ou Mobiles
9. Directive Machines et Marquage CE:
   - Rappel et mise à Jour de la Directive Machines
   - Norme EN ISO 12100
   - Norme EN ISO 13849-1 pour la Sécurité des SRP/CS
   - Normes de Type B (EN ISO 14120, 13857, 13855, 14119, 13850, 60204, 13856) avec exercices Pratiques
10. Arbre des Causes: Techniques d'Analyse des Risques et des Accidents
11. Visite d'Usine axée sur la Sécurité

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Droit social

- Constitution de la Belgique
- Loi du 03/07/1978 relative au contrat de de travail
- Loi du 05/12/1968 sur les conventions collectives de travail et les commissions paritaires
- Clesse, J. et Kéfer, F., Manuel de droit du travail, 2e édition, Bruxelles, Larcier, 2018
- Verwilghen, M. et Wantiez, C., Initiation au droit social, 1e édition, Bruxelles, Larcier, 2015

Séminaires

Variables selon les intervenants et les thématiques

Prévention et protection au travail

- SPF Emploi
- INRS
- Documents SEPPT
- Autres Sources Juridiques et Réglementaires

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ATEA2003-A — Droit social	Les supports de cours sont disponibles sur Moodle.
ATEA2003-B — Séminaires	**SUPPORT DE COURS** Documents, ressources et supports mis à disposition sur la plateforme pédagogique en fonction des thématiques abordées. Cahiers des charges, documents professionnels, ressources externes et supports transmis par les intervenants ou partenaires dans le cadre des projets et séminaires.
ATEA2003-C — Prévention et protection au travail	• Code du Bien-être au Travail • Règlement Général pour la Protection au Travail (RGPT) • Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) • Documents du SPF Emploi • Outils Logiciels Spécifiques • Documents d'Analyses, Vidéos, Ateliers • Notes de Cours (PPT) • Sites tels que Sobane, Oïra, Deparis • Autres Références Pertinentes

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ATEA2003-A — Droit social	15 h	Français	Français
ATEA2003-B — Séminaires	15 h	Français	Langue d'évaluation Français. Certains supports, ressources ou interventions peuvent être proposés en anglais.
ATEA2003-C — Prévention et protection au travail	30 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEA2003-A — Droit social	cours magistraux en présentiel : exposés, liens avec les faits d'actualité, utilisation de législations spécifiques, lectures d'articles de presse, de supports multimédias et de brochures de vulgarisation, débats, exercices pratiques avec correction collective

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEA2003-B — Séminaires	**MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT** Le cours repose principalement sur une **pédagogie active et professionnalisante**, basée sur l'analyse de situations et de problématiques réelles en lien avec le monde professionnel. Selon les activités proposées, les étudiants sont amenés à : • travailler individuellement ou en groupe à partir d'un **cahier des charges ou d'une problématique concrète** ; • rechercher, sélectionner et analyser des informations ; • rencontrer ou interroger différents acteurs afin d'identifier des besoins, attentes et contraintes ; • élaborer des propositions concrètes, réalistes et argumentées ; • travailler en autonomie entre les séances ; • présenter et défendre leurs analyses et propositions devant leurs pairs, les enseignants et/ou des acteurs extérieurs. Des **intervenants professionnels ou partenaires externes** peuvent participer au cours, notamment lors du lancement d'un projet, d'un séminaire ou d'une restitution.
ATEA2003-C — Prévention et protection au travail	• Cours frontaux, • Partage d'expérience, • Recherche personnelle, • Utilisation de logiciels, • Création de rapports, • Vision de vidéos, • Exercices pratiques, • ...

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Permettre à l'étudiant de maîtriser le cadre juridique du travail, d'identifier et prévenir les risques professionnels, puis de développer une réflexion critique et opérationnelle à travers des mises en situation et des échanges de pratiques.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Travaux, examen en session.

Evaluation non intégrée

UE remédiable.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note de l'UE résultera de la moyenne **géométrique** pondérée des notes des 3 activités d'apprentissage.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ATEA2003-A — Droit social	Examen écrit de 2h

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ATEA2003-B — Séminaires	**MODALITÉS D'ÉVALUATION** L'évaluation est réalisée de manière continue et porte à la fois sur **la démarche de travail et les productions finales**. Elle prend en compte : • **le suivi du travail au cours des différentes séances** : implication, progression, organisation, autonomie et prise en compte des feedbacks ; • **la qualité et la pertinence du travail réalisé** : compréhension de la problématique, recherches et analyse des besoins, pertinence et faisabilité des propositions ; • **le support écrit final** : qualité du contenu, argumentation, structuration et qualité de la communication écrite ; • **la présentation orale finale** : clarté et professionnalisme de la présentation, qualité du support, argumentation et capacité à défendre les propositions et à répondre aux questions. **Pondération :** • Suivi et démarche de travail : **30 %** • Support écrit final : **30 %** • Présentation et défense orale : **40 %**
ATEA2003-C — Prévention et protection au travail	Q1 : • Travaux : 30% de l'AA (non remédiable) • Examen Oral : 70% de l'AA Deuxième session : • Travaux : report de la note du Q1 • Examen Oral : 70% de l'AA

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.